

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 10 octobre 2023

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 3, 4, 5 et 6 octobre 2023**

**2023 DAC 332** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jacques Chirac au 4 rue de Tournon à Paris 6<sup>e</sup>.

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure.**

-----

### **Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 19 septembre 2023 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jacques Chirac au 4 rue de Tournon à Paris 6<sup>e</sup> ;

Vu l'avis du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement en date du 19 septembre 2023 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en à Jacques Chirac au 4 rue de Tournon à Paris 6<sup>e</sup>.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Jacques Chirac Maire de Paris de 1977 À 1995 Président de la République française de 1995 À 2007 est mort dans cette maison, le 26 septembre 2019. »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1400 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2023 et suivants.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**